



Paris, le 09 mars 2018

Communiqué de presse

Elargissement du dispositif de refinancement crédit export de SFIL aux crédits couverts par la Garantie des Projets Stratégiques

Le projet d'étendre le bénéfice du dispositif de refinancement crédit export de SFIL aux crédits couverts par la Garantie des Projets Stratégiques a été annoncé le 8 mars 2018, à l'occasion de Bercy Financement Export, le rendez-vous annuel des acteurs du financement export organisé par le Ministère de l'Economie et des Finances.

Cette nouvelle garantie publique a été annoncée par le Premier Ministre Edouard Philippe, lors de son discours du 23 février dernier à Roubaix, sur la stratégie du Gouvernement en matière de commerce extérieur.

Conçue pour être un outil de soutien à l'internationalisation des entreprises mais aussi de valorisation de la technologie française, elle sera **destinée à financer des projets jugés stratégiques pour la France**, sans être nécessairement liée par une exportation sous-jacente. Sont concernés par exemple, des projets structurants d'extraction de ressources naturelles qui sécuriseront l'approvisionnement du territoire national ou contribueront au déploiement de l'expertise et de savoir-faire d'opérateurs français, mais aussi des secteurs comme la production d'énergie et les télécommunications (sans que cette liste soit limitative). Ces projets pourront représenter plusieurs centaines de millions ou milliards d'euros sur des maturités longues, avec une structure de financement multicanal : dette commerciale, crédit export et un montant de crédit couvert par cette nouvelle garantie.

L'extension de l'activité crédit export de SFIL à cette nouvelle garantie permettra à la France d'offrir un outil de financement comparable aux meilleurs équivalents à l'étranger, en ligne avec les pratiques constatées chez les grands pays exportateurs, notamment en Asie, où l'intervention de banques publiques en soutien de la liquidité de ce type de financements est quasiment systématique.

« Cette prolongation naturelle de notre mandat témoigne de l'importance accordée par notre actionnaire, l'Etat, à la mission de politique publique de soutien à l'export confiée à SFIL et de l'efficacité exceptionnelle de notre plateforme de refinancement. Elle constitue une nouvelle opportunité d'accroître notre activité et ainsi, de soutenir notre rentabilité », commente Philippe Mills, directeur général de SFIL.

Contact Refinancement Export :
Refinancement-export@sfil.fr

Contact presse :
Christine Lair – Tél. : 01 73 28 87 36
christine.lair@sfil.fr

Plus d'infos sur www.sfil.fr

